

Monsieur le Docteur Jean CHAMBRY
Monsieur le Docteur Bernard ODIER
Fédération Française de Psychiatrie
26, boulevard Brune
75014 PARIS

@ ; ***@*** ; ***@***

**Rappel du 08/07/2016 de mon courriel du 11/06/2016, intitulé "20160611 AA_Protec_AttLobPsy--FFP :
Lettre du 18 juin 2015 à Mme Neuville : Questions et commentaires"**

N. Ref : 20160709 AA_Protec_AttLobPsy---FFP : Lettre du 18 juin 2015 de la FFP à Mme Neuville - Questions et commentaires (rappel N°1 par lettre)

Le 09/07/2016

Monsieur le Docteur,

- Le **2 mars 2016**, je vous ai envoyé un courriel ¹ pour vous demander si on pouvait **discuter** ² au sujet de **la lettre de la FFP du 18 juin 2015 pour Mme la Secrétaire d'Etat Ségolène Neuville** (et Mme la Ministre de la Santé), que vous avez co-signée.
- Le **3 mars**, vous m'écriviez :
"Bonsoir
Je suis tout à fait partant pour discuter cette lettre
Bien cordialement
Jean Chambry"

¹ "Monsieur le Docteur Chambry

Je sais bien que d'ordinaire les psychiatres ne discutent pas avec les patients, mais en tant que défenseur des personnes autistes (que vous dites vouloir aider, ou tout du moins "soigner") je vous demande si vous acceptez de discuter, au sujet de votre lettre

http://www.fdcmpp.fr/IMG/pdf/odier-chambry.ffp-cnpp.lettre_a_neuville.18-6-2015.pdf,

dans le but d'améliorer la défense des autistes et de diminuer les injustices subies.

Je suis un autiste qui communique.

Merci.

Je vous prie de recevoir mes salutations adaptées."

² Pour moi, les discussions sérieuses se font d'abord par écrit.

- Le **4 mars, je vous répondais** :
*“Bonjour Monsieur et merci pour votre réponse.
Je vais donc prendre le temps d'écrire mes commentaires ou questions, dès que possible, pour vous en faire part.
Merci.”*

- Le **11 juin, je vous envoyais un très long courriel, que je reproduis ci-dessous, pour rappel** et en le mettant en **forme** de manière adaptée à une **lettre**, afin d'en **faciliter la lecture**.

- Le **13 juin**, vous me répondiez, en réponse à ce courriel :
*“De : **Chambry** <***@***.fr>
Date : 13 juin 2016 à 12:03
Objet : Re: 20160611 AA_Protec_AttLobPsy--FFP : Lettre du 18 juin 2015 à Mme Neuville : Questions et commentaires
À : "Eric LUCAS (Alliance Autiste)" <eric.lucas@allianceautiste.org>
Cc : ffpsychiatrie@wanadoo.fr, Bernard ODIER <***@***.fr>
Bonjour Monsieur
Je suis désolé, j'ai eu des problèmes de santé qui m'ont empêché de vous répondre.
Je vais le faire au cours de cette semaine.
Bien Cordialement
Dr Chambry”*

Comme dit dans ma lettre d'hier, **je vous en remercie et j'ai trouvé cela rassurant**, mais -sauf erreur- **je n'ai toujours rien reçu**.

Je pense inutile de rappeler au lecteur à quel point **il importe pour nous de recevoir enfin une réponse**, puisque je développe largement ce sujet dans mes écrits récents.

Je comprends que mon texte est long et qu'il vous est certainement malaisé d'y répondre, mais vu que cela fera bientôt un mois que nous attendons, j'espère que vous n'allez pas vous décourager, et que vous apporterez bientôt les réponses que vous pourrez, qui sont très attendues par le public visé par votre discipline.

Je regrette de devoir vous inviter avec insistance à un exercice sans doute peu enviable, voire ingrat. Pour vous faciliter la tâche, en plus des couleurs je vais utiliser les “notes de bas de page” autant que possible.

Merci.

RAPPEL DE MON COURRIEL DU 11 JUIN 2016 :

Monsieur le Docteur Chambry (et Monsieur le Docteur Odier)

Je reviens vers vous au sujet de **la lettre de la FFP à Mme Neuville et à Mme Touraine, du 18 juin 2015**.

Je vous remercie d'avoir, dès le lendemain de ma demande du 2 mars, accepté d'y répondre. ³

Il y a deux semaines, j'ai réagi au texte du communiqué FFP/CNU que vous avez transmis à la mailing-list du CNA, dont je fais partie. ⁴

Je vous prie de bien vouloir essayer de dépasser les questions de conventions ⁵ et de froissements d'ego, afin de pouvoir apporter les réponses qui semblent légitimes, sans que l'on ne se perde ou ne se noie dans tous ces problèmes, le formalisme, les procès d'intentions, suppositions, malentendus, postures, etc.

Personnellement, j'aimerais bien que chacun des deux sujets soit traité séparément (car "ma pensée" fuit naturellement l'amalgame). ⁶

Dans tous les cas, sachez que si, dans votre réponse à propos de la lettre (c'est à dire à ce présent message), vous traitiez également mes questions récentes sur le communiqué, naturellement je transférerais ces réponses (et probablement la totalité de votre message) à cette mailing-list, de même qu'à mes collègues ou partenaires, ainsi bien sûr qu'au **Groupe de Pilotage de l'étude HAS/ANESM " Autisme et autres TED : les interventions et le projet personnalisé chez l'adulte "**, dont je fais partie.

En effet, si je vous ai écrit c'est parce qu'en 2015 l'un des membres du Groupe de Pilotage (GP) nous avait transmis cette lettre du 18 juin 2015, en s'interrogeant sur **le rôle et l'influence de la FFP au sein du GP**, semblant concrétisée par **la présence de Mme Bobolakis (responsable aussi bien dans le GP qu'à la FFP)**.

Etant donné qu'il y a un conflit entre la FFP et les services de santé publique (ce qui est évident et ce que vous soulevez dans votre communiqué récent), je ne peux qu'être pour le moins perplexe au vu de tout cela, et la moindre des choses est d'essayer de comprendre, d'obtenir des informations, et de les confronter.

En outre, lorsque l'on voit, depuis plusieurs mois, que **la FFP se plaint de ne pas être prise en compte**, et qu'**en même temps Mme Bobolakis est bien placée dans le GP**, alors que les **RBP/RBPP sont cruciales dans le "combat" qui semble vous opposer "la psychiatrie" aux autorités publiques**, et aux associations (et naturellement aux autistes, en général), vous comprendrez que là cela devient vraiment énigmatique pour moi. ⁷

1>>> Pouvez-vous essayer de nous expliquer cet apparent paradoxe ?

Je n'ai rien de personnel contre vous ; je ne vous connais pas.

Je souhaite que l'on s'intéresse au sort des autistes, et non pas aux personnes désignées ou auto-désignées pour s'occuper d'eux (surtout lorsqu'ils n'en demandent pas tant).

Je joins Monsieur le Docteur Bernard Odier à la présente, et je présume que vous saurez qui devrait répondre.

Pour essayer de limiter les causes de risques de non-réponse (que je ne peux qu'essayer de deviner) :

³ Je n'ai pas vu passer les trois mois, depuis cette période. Je suis extrêmement débordé et j'ai une notion assez "détachée" du temps et des choses "comptables".

⁴ Ce n'était pas une "attaque" préméditée contre vous (ou la FFP), mais une réaction "à chaud" à la lecture de ce communiqué, écrite immédiatement, pour ne pas la mettre dans les "choses à faire" qui traînent pendant des mois. Je n'avais pas remarqué que vous étiez la même personne.

Après ce premier envoi, j'ai cherché un peu sur le site de la FFP, et je ne vous y ai pas vu non plus.

Ensuite, j'ai tapé votre nom dans ma messagerie, et j'ai vu que vous étiez bien la même personne.

C'est pour cela que, ne voyant aucune réponse venir à mes questions sur le communiqué, j'ai pensé que vous que vous répondriez tout de même (puisque vous aviez accepté l'idée d'un échange pour la lettre en mars).

⁵ La question des conventions sociales est extrêmement vague pour moi (puisque jugée pas logique, donc pas intégrable par "ma pensée").

⁶ Mais peut-être que vous voudrez traiter les deux sujets dans une même réponse (d'autant plus que la lettre du 18 juin 2015, que je n'ai pas encore relue, risque d'aborder des thèmes similaires).

⁷ (et -pour tout vous dire- très "non-autistique" (incohérence, confusion, "à-peu-prisme", etc.)

- je ne joins personne d'autre à ce courriel, pour l'instant ;
 - je considère que vous êtes bien les personnes à qui il faut écrire au sujet de la lettre du 18 juin 2015 ;
 - je vais redoubler d'efforts pour ne pas paraître ironique, impoli, offensant, ou ce genre de choses.
- Je ne sais pas s'il existe d'autres raisons (ou motifs ⁸) qui pourraient entraîner une non-réponse. ⁹

Tout ceci étant posé, je lis maintenant votre lettre du 18 juin 2015, avec la meilleure attention. ¹⁰

- Mes commentaires et questions sont en **bleu**.

- Mes remarques sur les choix de style véhiculant un message ou un état d'esprit "importants" sont en **bleuâtre**.

- Mes remarques sur les anomalies ou erreurs de forme "non significantes" sont en **verdâtre**.

- Mes remarques "exprimant trop sincèrement une irritation ou une souffrance", potentiellement désobligeantes, et susceptibles de mettre en danger la possibilité d'une réponse (*en cas de confusion entre l'ego du lecteur et la fonction que ce dernier incarne*) sont en **gris clair**.

- Il y a aussi (désolé) une petite partie en **mode "brut"** (100% sincère, hors de toute convention sociale), en **rouge**. ¹¹

"Chère Madame,

Alors que la profession psychiatrique s'était émue de n'avoir été invitée que par raccroc à participer au Conseil National de l'Autisme du 16 avril dernier,"

--> Jusque là, pas de problème : on peut être mécontent de ne pas être invité ou consulté (et beaucoup d'autistes en savent quelque chose).

"nous apprenons qu'une série de réunions portant sur les Centres diagnostics de proximité, sur la formation des travailleurs sociaux, et sur la révision des critères de DPC est programmée ces jours-ci sans que la Fédération Française de Psychiatrie soit sollicitée"

--> Dans une lettre aussi "officielle", l'usage du "ne" explétif me semble de rigueur (donc : "ne soit sollicitée").

"pour participer à ces groupes de travail."

--> A priori, je ne vois pas très bien le rapport entre les travailleurs sociaux et la psychiatrie...

--> Peut-être que les autorités publiques invitantes ont des raisons ? ¹²

--> Néanmoins, il me semble que vous êtes en droit d'exprimer vos griefs, et de recevoir une réponse.

"Peut-être faut-il rappeler que les Intersecteurs de psychiatrie infanto-juvénile et les C.M.P.P."

"qui soignent chaque année 640.000 enfants et adolescents"

⁸ (pour ne pas écrire "prétextes")

⁹ Et vu que quand les gens ne répondent pas, évidemment ils n'expliquent pas pourquoi, on reste enfermé dans une sorte de "bulle inversée", de refus de communiquer de la part des personnes non-autistes.

¹⁰ (Le concept de "meilleure attention" s'entend ici selon un référentiel autistique (*donc : attention très soutenue*), et non pas selon un référentiel non-autistique (*formule administrative toute prête ne correspondant absolument pas à la réalité, mais principalement à l'affirmation d'une intention affichée de respect de "l'usager", à laquelle seuls les plus naïfs peuvent croire, sans intérêt pour la réalité naturelle du destinataire, mais indispensable pour le "moins mauvais" fonctionnement (via les "conventions") d'un système socio-administratif artificiel dangereusement vicié depuis longtemps*)).

¹¹ Désolé, c'est trop dur et injuste de devoir s'auto-censurer juste par crainte de s'exposer au risque de non-réponse de la part de détenteurs d'un pouvoir contre son propre gré. J'ai le droit à la liberté d'expression, de dire que ce je pense, comme je le pense.

Si cela dérange, j'en suis désolé.

Il faudrait plutôt résoudre les problèmes, au lieu de se contenter de s'offusquer de l'irritation de ceux qui les dénoncent, et d'en profiter pour refuser le dialogue nécessaire à cette résolution.

Si cette partie est "trop dure" pour vous, il vous suffit de ne pas lire ce qui est en rouge. Ca, ça doit être possible.

¹² Et qu'elles "ne sauraient se baser sur un avis autre que le jugement qu'elles se sont forgé" (*expression psychiatrique, si mes souvenirs sont bons*), et que dans ce cas "il faut se plier aux décisions de l'Administration" (*ce qu'on m'a savamment expliqué lors de mes divers calvaires administratifs*). A moins que, dans le cas des psychiatres, il n'y ait une exception, et si oui laquelle et pour quel motif ?

--> Cette phrase aurait pu être compréhensible dès la première lecture, si ce passage ("*qui soignent chaque année 640.000 enfants et adolescents*") avait été mis entre deux virgules.

"prennent en charge selon des modalités multidisciplinaires, personnalisées, évolutives dans le temps, en étroite partenariat avec l'Education nationale et les institutions médico-sociales"

--> Désolé mais ici la virgule après "médico-sociales" est obligatoire.

Sans cela, c'est difficile à suivre...

Ici, dans mon texte, on comprend (parce que j'ai sauté des lignes), mais dans l'original c'est assez confus.

"plus de 30.000 enfants et adolescents présentant des Troubles envahissant du développement (TED) ?"

--> Au vu de ces considérations numériques, a priori on se dit que si les psychiatres ont autant de poids dans la "prise en charge" des autistes, alors il semble logique de les faire participer aux réunions en question.

Mais en y réfléchissant, on peut se dire que, peut-être, les autorités trouvent que -précisément- l'emprise de la psychiatrie est trop importante ?

Ou que l'emprise (ou l'insistance) de la FFP pose un problème ?

Ou alors, peut-être qu'ont été invités des psychiatres ou des experts n'étant pas liés à la FFP ?

--> Dans tous les cas, cet argument numérique décrivant une situation, "de fait", n'implique pas forcément qu'une telle emprise soit justifiée.

Surtout si l'on considère que l'autisme est plutôt du ressort des neurologues (et/ou des sociologues) que des psychiatres, et surtout au vu de toutes les polémiques en cours en France, dans lesquelles la psychiatrie ne semble pas faire la preuve de sa supériorité en termes de pertinence, mais uniquement en termes de force, pour ne pas dire de contrainte (du corps, de l'esprit... et même, apparemment, des autorités).

"Or la Fédération Française de Psychiatrie regroupe six des principaux syndicats de psychiatres et trente trois sociétés savantes. Dans le domaine pédo-psychiatrique on peut notamment mentionner les formations importantes que sont l'Association des Psychiatres d'Intersecteur (A.P.I.), la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (S.F.P.E.A.D.A.), la Fédération des C.M.P.P. (F.D.C.M.P.P.), liste non limitative."

--> Énumération impressionnante de dénominations "ronflantes", ne prouvant rien du tout.

"Ajoutons que sous l'égide de la Fédération Française de Psychiatrie, "

"d'authentiques recherches"

--> Cette mention introduit un doute relatif à la possibilité de recherches qui ne seraient pas authentiques... Avec inévitablement des pensées pénibles au sujet de l'argent public très mal dépensé, dans le domaine de la psychiatrie, justement (comme par exemple les journées en H.P. à 1000€¹³).

"sont conduites pour faire progresser la compréhension des effets des thérapeutiques et moyens mis en œuvre en faveur des patients avec TED,"

2>>> Ca a l'air intéressant : où peut-on en savoir plus ?

--> En relisant la phrase, je vois que **ces recherches ne s'intéressent qu'à la "compréhension des effets"** de ce qui est mis en œuvre...?...

Je trouve cela étrange...

C'est comme si on appliquait des choses un peu au hasard, et qu'on essayait de voir ce que cela donne, en tentant de "comprendre" ce qui se passe, après coup...

3>>> Je n'ai rien contre l'expérimentation (même hasardeuse) dans la recherche scientifique -au contraire- mais est-ce que par hasard vous ne seriez pas en train de nous dire que les psychiatres, en France, appliquent (et depuis longtemps) des "thérapeutiques" et des "moyens", sans vraiment savoir s'ils sont

¹³ (certes moins chères que la chambre la moins chère au George V (1150€))

utiles et inoffensifs pour les patients, ce qui serait corroboré par cette mention "d'authentiques recherches" faites dans la but de "comprendre les effets" ?

--> Parce que si vous ne comprenez ni les raisons de ce que vous faites, ni ce qui se passe, ni même les "effets" de ce que vous entreprenez, ça me paraît tout de même assez peu sérieux, et surtout c'est "mettre la charrue avant les boeufs", non ?

4>>> Peut-être que ce paragraphe était un peu mal tourné, et qu'il conviendrait de clarifier, de rassurer ?

5>>> Si vous en êtes à ces stade des... comment dire... des balbutiements (pardonnez-moi l'expression), peut-être que, avant de s'intéresser "aux effets des moyens", il faudrait s'intéresser à l'autisme ?

--> Comprendre l'autisme n'est certes pas facile (même pour nous), mais alors, comment pouvoir être aussi péremptoire (que la psychiatrie française) en ce domaine ?

6>>> Que dit la FFP de l'hypothèse selon laquelle les psychiatres, en France, dans leurs "thérapies", leurs "moyens" (et j'ajouterais "leur dogmes") pourraient faire fausse route ?

7>>> Est-ce que vous avez le droit de vous remettre en question ?

8>>> A quel niveau, en pourcentage, estimez-vous personnellement le degré d'infailibilité de la psychiatrie française dans son approche générale de l'autisme ?

--> N'y aurait-il pas une sorte "d'infailibilité obligatoire supposée" (pour des raisons "administratives" (ou financières)), qui biaiserait le domaine et compromettrait les efforts pour avancer honnêtement ?

"et qu'actuellement l'HAS"

--> la HAS

"nous associe à la préparation des prochaines recommandations concernant les autistes adultes."

--> Ici, plusieurs choses :

A/ La HAS peut très bien avoir fait une erreur en "vous" associant. Cette "association" ne prouve rien.

B/ La HAS peut aussi avoir subi des "pressions".¹⁴

C/ Donc, en suivant A et/ou B, si la présence de la FFP (ou de la psychiatrie, bref c'est un peu pareil, tous confrères) pourrait être "artificielle" et pas forcément si pertinente dans l'étude HAS en question, alors **on ne peut pas invoquer cela comme critère justifiant d'être invité aux réunions.**

Sinon, en suivant ce principe, on pourrait être invité à la HAS en expliquant qu'on est invité dans les réunions, etc. etc., et en suivant ce principe, je comprends à quel point la non-invitation aux réunions vous inquiète, si ces choses vous servent ensuite de "justification".

Pour moi, ce qui compte, c'est la justesse des actions, l'utilité des résultats, et non pas des questions de quantités ou d'ancienneté d'une corporation dont vous nous dites vous-mêmes à quel point elle est "importante", sans pour autant en démontrer la pertinence puisque -assez maladroitement à mon avis- vous nous expliquez que vous en êtes encore au point de "faire des recherches pour comprendre les effets" de ce que vous mettez en oeuvre...

Excusez-moi, mais... comme on dit en anglais : "(I am) Not impressed"...

D/ Vous dites que la HAS "[vous] associe"...

9>>> Pouvez-vous préciser comment, et en quoi ?

En effet :

- Cette étude (la préparation des recommandations) inclut, dans ses divers groupes, des "experts", mais **en aucun cas des associations ou fédérations.**

¹⁴ Ceci ne serait pas étonnant, puisque à chaque fois que j'essaie de me rapprocher du "coeur du problème" (de la gestion de l'autisme en France), lors de discussions aux plus hauts niveaux, je finis invariablement par buter sur cette histoire de "réticences des professionnels" et de "pressions". Je ne sais pas exactement de quoi il s'agit (et c'est tellement mystérieux que cela fait un peu penser à des histoires de "confréries"...), mais je pense que celles-ci doivent être plus sérieuses et "inquiétantes" que votre lettre, qui n'est peut-être que la partie émergée de l'iceberg.

Peut-être que la psychiatrie laisse entendre que si on ne lui laisse pas carte blanche, elle va moins faire attention à ne pas laisser "des fous en liberté courir dans la rue" (et poignarder des passants, "Que font les autorités ??", etc.) ?

Dans un domaine aussi opaque (et avec autant d'argent en jeu), seuls les initiés savent.

Et si j'écris ceci avec autant de liberté et d'insouciance (par rapport au spectre toujours actif du risque d'une hospitalisation ou de soins sous la contrainte pouvant me viser, par exemple), c'est parce que j'ai choisi de vivre en exil, et le plus loin possible de la France (ce qui par ailleurs nuit à ma liberté de résider tranquillement dans mon propre pays)).

Par ailleurs, même lorsque certains experts font notoirement partie d'associations, en aucun cas ils n'ont le droit de participer en tant que représentants de (ou, pire, "envoyés" par) ces associations.

La HAS se borne à prendre en compte la profession ou la fonction de la personne, et sa situation géographique, mais ne cite jamais d'établissements ou d'organisations :

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/forcedownload/2016-03/composition_du_groupe_de_pilotage.pdf

- **Sur la page ci-dessus (listant les membres du Groupe de Pilotage), on remarque la présence de Madame le Docteur Isabelle Secret-Bobolakis, qui figure également sur votre lettre, en tant que Présidente du Collège de Psychopathologie de votre Conseil Scientifique.**

Donc, déjà, on est en droit de supposer que cette "association" se fait au moins par l'entremise de cette personne.

- Je ne sais pas si les nombreux autres psychiatres (au moins 5) présents dans ce groupe de 20 personnes (le GP) font partie également de cette "association" (entre la HAS et la FFP), mais vu la manière dont vous vous adressez aux Ministres, et vu que votre organisation compte "des dizaines de milliers" de gens (cf. votre communiqué récent), on est en droit de supposer qu'ils ne vont pas vous contredire, surtout au vu de tout le corporatisme évident qui imbibe tout le secteur.

- **Donc, de deux choses l'une :**

D1/ Soit les règles sont respectées, les psychiatres présents dans l'étude font preuve d'abnégation et ignorent la FFP et ses "intérêts" lors de leurs travaux (et je doute que ce soit possible), et dans ce cas vous ne pouvez pas dire à Mme la Secrétaire d'Etat que la FFP y est associée, puisque c'est faux (et donc il conviendrait de corriger) ¹⁵ ;

D2/ Soit votre lettre a fait fi de ces règles et a décrit la réalité, c'est à dire cette influence effective de la FFP et donc des intérêts d'un consortium de professionnels ¹⁶, et dans ce cas cela pose un problème quant à l'impartialité, la justesse, la pertinence et la recevabilité des travaux en cours.

10>>> Pouvez-vous préciser, nous dire ce qu'il en est ?

--> Si les choses sont ainsi, il y a donc ici un gros problème, et je prie tout lecteur (*une fois que cette lettre sera davantage partagée*) de bien vouloir prendre toutes les mesures possibles, à son niveau, pour tenter de le régler.

--> En effet, en résumé **ce passage nous dit : "Voyez comme nous sommes déjà influents auprès de la HAS".**

--> **La moindre des choses serait déjà d'étudier s'il n'y a pas des conflits d'intérêts** insoupçonnés, et de rassurer les associations de parents, et les autistes dont je fais partie. ¹⁷

11>>> J'insiste, en demandant à Messieurs les Docteurs et Présidents de la FFP, mais aussi (*une fois que cette lettre sera davantage partagée*) à Mesdames les Cheffes de Projet HAS / ANESM, de bien vouloir donner leur point de vue sur ce que j'expose.

"Nous vous demandons de réparer"

--> Vous semblez donc penser que vous êtes en mesure de donner des directives aux Ministères...

--> Mais, au fait, de quel droit ?

12>>> Quels sont les liens et textes légaux, réglementaires, qui vous confient quelles prérogatives ou droits particuliers, auprès du Ministère de la Santé ?

Vous êtes un groupe de personnes qui travaillent dans le domaine de la Santé...

Je ne sais pas très bien comment tout cela fonctionne, que ce soit officiellement ou officieusement...

--> Pouvez-vous expliquer un peu, SVP ?

Ce que je connais surtout, c'est au niveau des **droits des autistes (qui m'intéressent plus que les droits des psychiatres)** : nous avons le droit de rappeler aux pouvoirs publics leur **obligation**, en tant que signataires de

¹⁵ (si vous avez le droit de reconnaître vos erreurs)

¹⁶ (pour éviter de fâcher en écrivant "lobby")

¹⁷ Déjà qu'il semble assez incohérent et inconfortable de "collaborer", dans ce GP, avec une majorité qui, par formation, par habitude, par intérêt, par corporatisme, par ignorance parfois, ne devrait que trop souvent souscrire à l'automatisme du "pro-médical" et "pro-centres" pour les autistes, alors que précisément leur salut ne peut s'obtenir qu'au travers d'une vie libre et débarrassée des carcans administratifs et artificiels, en commençant par l'obligation de vivre dans des lieux médicaux peuplés de "professionnels", sans en avoir jamais eu le souhait.

la Convention des Droits des Personnes Handicapées de l'ONU, de nous "**consulter étroitement**" et de nous "**faire participer activement**" aux décisions qui nous concernent (et c'est bien ce qu'ils font, de plus en plus, depuis plus d'un an - et peut-être que cela contribue à votre malaise grandissant ? ¹⁸).

Autrement dit, si des autistes sont invités dans ces réunions, c'est quasiment "de droit".

Mais en ce qui concerne les droits des psychiatres et de leurs fédérations, j'ignore dans quelle mesure des textes leur permettent d'exiger quoi que ce soit du Gouvernement.

13>>> Il y en a peut-être, mais alors -pour que l'on puisse débattre en bonne intelligence- je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous en dire plus.

--> Au lieu de "nous vous demandons de réparer", forme assez "abrupte" et presque agressive (et je sais de quoi je parle...), je pense qu'en tant que Président d'une éminente Fédération s'adressant à Mme la Secrétaire d'Etat, vous auriez pu faire un effort et écrire quelque chose comme "Nous vous prions de bien vouloir étudier ce problème, afin d'y apporter les corrections nécessaires". C'est plus respectueux et moins "frontal". ¹⁹

--> Ou alors, l'absence de toute précaution d'usage :

- signifierait que vous êtes sûr de vous et que vous estimez ne pas avoir à prendre de gants (ce qui corrobore l'hypothèse de ce fameux pouvoir psychiatrique occulte qui plane sur l'autisme en France (et qui hante des dizaines de milliers de personnes)) ;

- et peut-être, en plus, impliquerait une sorte de message caché et plus ou moins menaçant, du genre "vous voyez, je n'ai même pas besoin de vous le demander gentiment", ce qui ressemble furieusement à un rappel à l'ordre.

Tout ça ne semble pas très clair ni très correct.

A moins que vos commentaires ne permettent de clarifier et de justifier.

"au plus vite"

--> Cette absence de précautions respectueuses accentue le côté injonctif de votre lettre.

--> J'aurais écrit, à la rigueur, "aussi rapidement qu'il vous sera possible", ce qui est un peu moins impérieux et lapidaire.

"cet "oubli"."

--> Il y a ici une connotation un peu ironique et assez malséante.

En effet, puisque vous mettez le mot entre guillemets, cela signifie que vous partez du principe que personne ne peut croire qu'il y a effectivement eu "oubli".

Mais pourtant, vous insinuez que le motif qui pourrait être invoqué serait un oubli.

Autrement dit, vous supposez un probable mensonge.

--> L'ensemble de cette phrase de 10 mots (les trois passages ci-dessus), montre clairement un refus de respect et de considération, pour le moins, et peut-être une sorte de tentative d'intimidation, au vu de tant d'assurance ²⁰.

Et tout cela, dans une lettre où vous demandez à être invités... ²¹

"Celui-ci est jugé incompréhensible par le nombre croissant d'associations de familles d'autistes"

--> Ah tiens, là on n'a pas mis "personnes autistes"...

Même si ce n'est pas intentionnel, merci quand même. ²²

¹⁸ (Car les autistes ne sont guère friands de psychiatrie, et ceux qui le peuvent le disent haut et fort...)

¹⁹ En effet, j'ai l'impression que parfois, même quand les pouvoirs publics auraient presque envie de faire une chose, si par malheur on leur demande un peu trop sèchement, ils se referment...

(Sans doute pour éviter de laisser penser qu'ils seraient "aux ordres".)

(Désolé, je suis obligé d'essayer de tout deviner, dans la jungle non-autistique, où on n'appelle jamais un chat un chat mais un "individu susceptible d'avoir des origines en lien avec une espèce de félidés").

²⁰ (pour ne pas dire d'arrogance)

²¹ Dans la vie de M. et Mme Tout-le-Monde, quand on n'est pas invité, on exige rarement de l'être.

Mais peut-être que certaines catégories socio-professionnelles jouissent de privilèges particuliers ?

²² (Le fait de nous rappeler sans cesse que nous sommes des *personnes* est horripilant, et stigmatisant puisque cela crée des dénominations particulières et alambiquées).

“qui se constituent”

--> Je connais pas mal d'associations de parents et d'autistes, mais jusqu'à présent je n'avais jamais entendu de ces associations "iconoclastes".

Au bout d'un an, pouvez-vous nous fournir une liste ? ²³

14>>> En parlant de ces associations d'un nouveau genre, j'aimerais savoir si vous pouvez nous dire si Monsieur le Docteur Fabrice Bonnet, endocrinologue, président de l'une d'entre elles (car ayant un enfant autiste), et chargé de projet dans l'étude HAS sus-mentionnée (lui aussi, comme Madame le Docteur Secret-Bobolakis) a un rapport avec cette "association avec la HAS" que vous mettez en avant pour vous faire inviter, et si oui, lequel, et quelle devrait être son influence, de votre point de vue. ²⁴

“et se mobilisent pour défendre des mesures d'accompagnement et de traitement”

--> **L'autisme (en tant que condition neurologique) n'étant pas une maladie, à la rigueur on pourrait parler de "traitement des troubles résultant de l'absence de prise en compte correcte de l'autisme par le système social", si au moins ce "traitement" correspondait à ce que nous autistes pensons qu'il faut faire (c'est à dire, en respectant l'autisme et non pas en cherchant à le confondre ou à l'effacer).**

A défaut, évitons plutôt de parler de traitement (surtout quand on ne sait pas très bien ce qu'on fait, au point de devoir conduire d'authentiques recherches pour en comprendre les effets).

“de leurs enfants”

--> **Encore un "magnifique oubli" des autistes adultes. Et par Monsieur le Président de la FFP...** ²⁵

--> **L'autisme ne s'arrête pas à 18 ans.**

C'est une caractéristique présente depuis la naissance (et même avant) jusqu'à la mort.

Et les difficultés engendrées par l'incompréhension, l'écrasement et le rejet social, ne s'arrêtent pas à 18 ans, loin de là.

On peut aider les autistes de tous âges à mieux surmonter ces difficultés, qui sont presque toujours imposées par autrui, mais ce n'est certainement pas en considérant que l'autisme est une maladie, d'un point de vue psychiatrique(ment) pathologique et hautain, qu'on peut le faire.

“qui soient à l'abri des engouements scientistes”

--> Bon, ici j'ai été obligé de faire des recherches. ²⁶

Je viens de lire toute la page Wikipédia sur le scientisme.

15>>> On pourrait discuter longuement sur ce sujet (que je trouve intéressant), mais avant tout, pourquoi parlez-vous d'engouements scientistes, à quoi faites-vous allusion ?

C'est très énigmatique. Trop pour moi, sans explications. ²⁷

--> Et si cela sous-entend que la psychiatrie ou la psychanalyse n'ont pas de fondements scientifiques, pourquoi pas, mais **ce qui me semble important ce ne sont pas les théories ni les écoles de pensée, mais les résultats sur la vie des autistes, et de s'assurer que ces résultats, lorsqu'il existent, sont satisfaisants pour leur bien-être, leur équilibre, leur épanouissement, leurs besoins, leurs désirs, leur liberté d'être, d'agir et de vivre comme ils le souhaitent ou le souhaiteraient.**

²³ (Sans parler bien sûr du "RAAHP", dont la charte n'a pas grand chose d'une charte

(<https://static.mediapart.fr/files/2015/12/05/charte-du-raahp-2016.pdf>) et dont vous allez peut-être nous dire que les psychiatres ne sont pas derrière tout ça).

(En plus, pour le "RAAHP", si au moins un autiste avait été consulté lors de la création de cette association, il aurait fait remarquer le caractère "très maladroit" des lettres "HP", car les mauvais esprits découvrant cette fantômatique association auraient pu la renommer "Rassemblement des Autistes A l'Hôpital Psychiatrique"...).

²⁴ Mon obligation de confidentialité m'interdit malheureusement de relater ici le comportement de cette personne dans le groupe de pilotage. Si je crois devoir mentionner cette personne ici, c'est aussi parce qu'elle est visée par des accusations de conflits d'intérêts (Formindep / rapport statines 2010 / diabète / édulcorants / IEEP / Coca Cola / €€€...), et qu'en plus elle est membre de la commission de transparence de la HAS ! Permettez-moi de penser que les autistes devraient avoir droit à une ambiance plus "propre".

²⁵ Et après, on s'étonne...

²⁶ (Je ne suis qu'un tout petit autiste, peu cultivé (c'est vrai !))

²⁷ (Sans doute -ainsi que nous le disent les psychiatres- à cause de mon "faible accès à l'implicite", dû au "trouble" que je "porte" après en avoir été "atteint"...).

Et d'ailleurs, si aucune discipline "scientifique" n'est adaptée à l'autisme, je propose d'en créer une : **l'autismologie**.

Cette science de l'étude (et de l'enseignement) de l'autisme devrait être la plus ouverte possible : de la même manière que l'autisme est en grande partie "hors du champ du non-autisme", l'autismologie devrait être une science qui accepte avec humilité d'étudier des choses qu'elle ne peut pas forcément expliquer, ni traiter à la manière des sciences exactes "officiellement acceptables".²⁸

Vouloir ne s'intéresser, scientifiquement, qu'aux choses qu'on pense pouvoir expliquer un jour, tout en rejetant tout "ce qu'on ne croit pas plausible" aux orties mysticistes, c'est faire preuve de "croyance arbitraire", et surtout d'arrogance et de lâcheté (car c'est facile d'étudier les choses uniquement "croyables" et de décréter qu'il est inutile d'étudier les autres, sans pour autant avoir l'avoir jamais justifié).

"et qui apportent les garanties de continuité dans les suivis et de sécurisation des parcours - sur lesquelles le troisième Plan Autisme s'était engagé - que seuls peuvent apporter les psychiatres, qui étant médecins, assurent l'évaluation des évolutions longitudinales comme dans toutes les spécialités médicales."

16>>> C'est trop obscur pour moi. Pouvez-vous expliquer, SVP ?

A la rigueur je crois comprendre que vous dites que les psychiatres sont indispensables car ils sont médecins, et que seuls des médecins (ou seuls des médecins psychiatres) peuvent assurer quelque chose semblant indispensable... (C'est très confus pour moi).

17>>> Selon vous, tout ça est obligatoire et ne peut pas être changé ?

18>>> Peut-être que si d'autres gens sont formés pour assurer ces évaluations "longitudinales" (semblant si critiques) alors ceux-ci deviendront également capables de le faire ?

Et dans ce cas, si les psychiatres pensent qu'ils sont les seuls à pouvoir faire quelque chose, cela pourrait expliquer pourquoi ils ne sont pas invités dans des réunions où, peut-être, on essaierait de voir si on ne peut pas faire la même chose avec d'autres gens, car cela provoquerait des conflits ?²⁹

"Pour les enfants et adolescents que nous soignons"

--> Les autistes n'ont pas à être "soignés" mais à être respectés (et aidés, si on est sûr que l'aide est bénéfique pour eux, ce qui peut être très discutable (en ce qui concerne la nature de cette aide - car ce qui est bon pour vous l'est rarement pour nous), via une prise en compte juste de l'autisme).

"et pour leurs familles, et pour garantir la mobilisation de toutes les ressources disponibles, il est important que l'État que vous représentez fasse preuve de neutralité. Le champ de l'accompagnement et du traitement de l'autisme"

--> Dire "traiter l'autisme" n'a aucun sens, car

L'autisme est intraitable.

Et ce, à tous les sens du terme.

N'aviez-vous pas remarqué à quel point l'autisme est rétif et rejette les atteintes ?

C'est l'une de ses principales caractéristiques :

L'autisme est "intraitable" ;

**sa faculté de résistance, d'auto-protection, son "incorruptibilité",
sont sa nature, son essence, sa force et sans doute sa raison d'être.**

²⁸ Pour prendre une comparaison -volontairement "osée"- si la science "officielle" acceptait courageusement et sans partis-pris d'étudier PAR EXEMPLE l'astrologie (j'entends déjà des cris d'orfraie), on s'apercevrait qu'en parvenant à dépasser les clichés du genre "Madame Irma", et en se bornant à l'analyse des faits, alors on serait bien obligé d'admettre qu'il y a bel et bien des rapports nets et puissants entre les positions des planètes et le fonctionnement des gens (aussi inexplicable et abracadabrant que ça puisse paraître). Et cela serait utile.

²⁹ (Ici, je n'insinue rien, je cherche à comprendre...)

--> En revanche, **même si dire "traiter l'autisme" n'a pas de sens, c'est tout de même un peu "moins grave" que de dire "traiter les autistes"** (comme lu plus haut).

--> Car "être "bien traités" (dans le sens "respect"), d'accord, mais être "traités" dans le sens "thérapies", "soins", non merci.³⁰

"est suffisamment traversé de tensions partisans pour qu'on n'y souffre pas la moindre mesure qui ressemblerait à l'éviction d'une partie des professionnels engagés, au boycott d'options largement aussi éprouvées que d'autres plus à la mode aujourd'hui,"

--> Je suis pour la justice et l'impartialité.

Si les pouvoirs publics font preuve de partialité, ou de comportements arbitraires, il faut effectivement en débattre, et qu'ils montrent le bien-fondé de leurs décisions.

--> Mais **peut-être que si on part du principe que la majorité des familles (et des autistes) souhaitent se libérer de la psychiatrie, et si, finalement, les autorités sont tenues de tenir compte davantage du choix de l'usager, que des propositions de services professionnels disponibles, après tout, le citoyen est libre de choisir (et même de faire de mauvais choix), non ?**

Pourquoi voulez-vous utiliser les pouvoirs publics pour maintenir la suprématie psychiatrique³¹, si "le peuple" ne le souhaite pas ?

Chacun est libre : vous êtes libres de proposer, d'expliquer, de croire en ce que vous faites ; et les usagers, eux, sont libres de choisir ou non ce que vous proposez, et libres d'exiger des pouvoirs publics (qui sont à leur service) la cessation ou la diminution d'une sorte de "dictature médicale sur les esprits", sans même avoir à donner de raisons, non ?

Pourquoi voulez-vous utiliser le levier administratif pour conforter votre groupement ?

Si les pouvoirs publics sont finalement obligés de s'en tenir aux choix du peuple, alors c'est plutôt ce dernier que vous devriez convaincre, non ?

Et peut-être que c'est très difficile, trop difficile, car il y aurait eu trop d'abus, de mépris, d'oppression, de contraintes, de sévices, d'arrogance (et le tout, sans signes d'efficacité, et à prix d'or) ??

Mais alors ces démarches pour peser aux endroits stratégiques seraient des manoeuvres destinées à se soustraire à la volonté populaire (de ceux qui, en plus, vous paient, et grassement) ??

Est-ce que tout cela est bien honnête et digne du serment d'Hippocrate ?

19>>> Pouvez-vous donner votre avis sur tout cela ?

20>>> En revanche, lorsque vous parlez "d'options éprouvées", je suppose qu'il s'agit de celles habituellement usitées par les psychiatres : **pouvez-vous en dire plus ?**

Quelles sont ces options, approches, méthodes, solutions, etc. ?

Pour l'instant **je n'ai pas l'impression que ces options ne produisent des résultats bénéfiques, ni même des résultats tout court.**

C'est peut-être pour cela que l'administration se tourne vers d'autres options ?

--> Cela dit, j'admet que le débat sur ces sujets devrait rester ouvert et non "partisan" et "exclusif".

Il n'y a pas de raison, a priori, pour que tout soit obligatoirement mauvais dans la psychiatrie ; **ce qui me dérange c'est le pouvoir et le "lobbyisme" de la psychiatrie, qui semble associé à un énorme "business" (qu'il serait difficile de nier), ce qui fait qu'on est en droit d'émettre des doutes sur la sincérité de ses défenseurs, surtout lorsque leurs "options" et résultats demeurent, somme toute, plutôt fumeux.**

--> Je ne suis pas non plus pour le "dressage" des autistes, ni pour les "méthodes" leur apprenant à "singer des petits non-autistes" et qui ne tiennent aucun compte des qualités autistiques, qui essaient d'effacer l'autisme.

³⁰ A la rigueur vous pouvez traiter vos charpentes contre les insectes (sans avoir à vivre enfermé chez des charpentiers), mais de grâce, pas les autistes : laissez-nous tranquilles...

Souvent, vous ne savez même pas ce que vous faites...

³¹ (et la désolation dans pas mal de chaumières "atteintes par l'autisme")

Si une discipline nommée "autismologie" était créée ³², qui mettrait les autistes au centre de son principe, et non pas ce que la société se croit en droit d'attendre d'eux, alors je ne vois pas pourquoi il devrait y avoir une objection partisane à ce que les psychiatres de bonne foi, de bon sens, de bonne volonté, et avec des compétences d'une utilité vérifiée, puissent participer à cette nouvelle approche de l'autisme, mais pour cela il faut déjà commencer par descendre de son piédestal (déjà, pour accepter de recevoir des explications de la part de gens qu'on a toujours considérés comme "malades" ou "dans le délire"), et aussi, surtout, il faut mettre fin à l'exploitation financière de l'autisme, en coupe réglée, notamment lorsque celle-ci, pour son confort, se permet de "traiter" des êtres humains dans des centres construits à cet effet, qui par ailleurs les privent de possibilités d'évolution et d'autonomisation, assurant ainsi une "durabilité" maximale d'un "placement" très lucratif.

Le pouvoir de l'argent et des lobbies étant ce qu'il est, c'est un combat très très difficile (mais on s'y emploie...) mais dans tous les cas, même si pour y arriver il fallait garantir aux "traitants" qu'ils garderont leurs profits et leurs privilèges, il faudra IMPERATIVEMENT que les autistes puissent accéder à la LIBERTE : de vivre où ils veulent, de choix, de créations, de passions, d'expériences, d'aventures progressives pour enfin s'ouvrir à la vie et au monde, pour avoir une existence épanouie et heureuse, ce qui ne peut pas se passer dans un cadre hospitalier ou "institutionnel", mais ce qui peut s'accommoder de services de psychiatres, si besoin, et si on montre que la psychiatrie peut aider les autistes (a priori, non, ou du moins pas plus que n'importe quelle autre personne déprimée ou en crise).

J'ai lu les théories psychiatriques et psychanalytiques relatives à l'autisme : mis à part le souhait de respecter le patient et de comprendre son autisme (?), le reste, je trouve que c'est un peu n'importe quoi, quand même.. (Déjà, il faudrait traduire les passages "romantiques" dans un français sérieux et clair.)

Et puis, pourquoi toujours se référer en priorité à des personnes non-autistes pour expliquer ou comprendre l'autisme ??

Pourquoi ne pas demander aux autistes eux-mêmes ?

Je le redis : il faut créer l'autismologie, science de l'autisme, au sein de laquelle on se souciera moins de savoir si les gens sont psychiatres, neurologues, ou de toute autre discipline concernant l'autisme.

En fait, le psychiatre ne devrait intervenir qu'en cas de "casse", en tant que praticien "supplémentaire, de secours", et non pas en tant qu'élément central. ³³

C'est peut-être cela qu'ont fini par comprendre les pouvoirs publics.

Même si vous vous sentez un peu boudés en ce moment, peut-être qu'il y a aura une sorte de "rédemption" pour ceux qui finiront par trouver les "bons chemins".

Mais dans tous les cas, je pense que si la psychiatrie souhaite continuer à se camper sur ses positions hautaines et arrogantes (et souvent vides de contenu), comme elle le fait depuis des décennies, et même pour "défendre le grisbi", alors elle court à sa perte (en ce qui concerne son influence sur l'autisme), et finira par se casser la figure, comme la statue de Lénine ou de Saddam Hussein (ce qui serait assez triste pour les psychiatres de bonne foi et de bon cœur, qui doivent tout de même bien exister).

Il n'est pas impossible que l'attitude actuelle des pouvoirs publics manque de neutralité, mais aussi, n'est-ce pas "un retour de manivelle" (et une tentative de défense) **quand on voit tout ce que vous en faites baver aux familles et aux autistes, depuis des décennies ??**

Commencez donc par revenir sur toutes vos erreurs et par expliquer aux juges que vous vous êtes trompés, dans les dossiers Timothée, Rachel, et tous les autres, commencez par tenter de réparer les familles et les vies brisées, et après -pourquoi pas- venez vous plaindre, et promouvoir vos services... Mais dans l'ordre... Un peu de décence...

Et d'ailleurs, peut-être que vous finiriez par comprendre l'autisme si vous aviez un peu plus (beaucoup plus) d'humilité...

³² (j'ai déjà créé le nom)

³³ (Comme quand on appelle le plombier en cas de gros problème, qui arrive rarement si les choses sont faites correctement, et sans avoir à vivre dans une entreprise de plomberie ni à créer des associations de défense ou de "rescapés de la plomberie", comme il en existe de nombreuses vis à vis de la psychiatrie.)

Pardon pour cette tirade, mais des psychiatres qui viennent pleurnicher, après toutes les misères que vous contribuez à faire à environ un million de gens en France (avec les familles), franchement, c'est indécent !

**Pour en revenir à la liberté des autistes, "vers la sortie des murs",
vers une vraie vie dans le monde libre et non pas un ersatz de vie sous cloche,
cette exigence de liberté est
"NON-NEGOCIABLE".** ³⁴

Les temps changent.

La plupart des autres pays ont compris depuis longtemps.

Si même l'administration française, pourtant si rigide, et si complaisante avec vous -ses "protecteurs contre la folie"- a fini par en avoir assez de ce scandale grandissant (l'exploitation des autistes avec la bénédiction de la psychiatrie), il se pourrait qu'il soit grand temps de se recycler, de se restructurer, de revoir ses approches.

Même les autistes commencent à monter au créneau.

Et si nous voulons vraiment, malgré nos moyens quasiment nuls, nous pouvons mobiliser les familles ³⁵.

Je ne sais pas si ces propos sont "menaçants", mais je tenais à vous le dire, car **il y en a vraiment ras le bol de toute cette oppression, cette hypocrisie.**

Que vous ayez des soucis, c'est dommage pour vous, mais franchement, qui sème la tempête récolte un peu de vent ; et **tous les autistes dont vous contribuez à bloquer l'évolution et à étouffer la vie, ils s'en fichent pas mal, de vos soucis...**

Vous êtes là pour qui ? Pour les psychiatres, ou pour les autistes ?

21>>> Vous faites quoi, au juste, pour les autistes ?...

22>>> Est-ce que vous pouvez expliquer concrètement le mystère des 1000€ par jour en HP ? ³⁶

23>>> Combien gagnent les psychiatres en France ?

24>>> Quelle est la proportion d'autistes en HP et en centres ? ³⁷

J'ai dit que je ferais une lettre "polie", mais en pensant à tout ça, désolé, c'est pas possible de rester calme...

A moins que vous ne préfériez que je sois hypocrite avec vous ?

"ou que"

"pire encore"

--> à mettre entre deux tirets (désolé)

"un soupçon de chasse aux sorcières"

--> "ne" (explétif)

"naïsse. Il faut craindre ce qu'aurait de profondément démobilisant pour les professionnels engagés dans le difficile travail quotidien d'accompagnement, de soins et de traitement des prises de positions officielles"

--> Désolé, mais grammaticalement je ne vois pas comment faire tenir cette phrase... ³⁸

(A la rigueur, en utilisant "auraient", ça devrait aller...) (cela se rapporterait alors aux "prises de positions")

³⁴ (SVP, essayez de ne pas vous sentir offensés par les gros caractères : ce n'est pas irrespectueux ni menaçant ; c'est simplement pour vraiment insister sur des choses qui ne semblent pas évidentes pour tout le monde.)

³⁵ (et sans doute bien mieux que vous, car nous sommes infiniment plus dans le juste et dans la légitimité que vous)

³⁶ (Pas la peine de me sortir des décrets ou trucs administratifs qui n'expliquent rien du tout.)

Vous devez savoir pourquoi les choses coûtent autant chez vous, et vous devez l'expliquer et le justifier.)

³⁷ (Moi quand j'étais à l'HP, en 15 mois je n'ai pas vu grand monde qui ne soit pas autiste, à part un qui était là pour éviter la prison, parce que sa famille (riche) s'était arrangée avec le médecin-chef (je développe ?...))

³⁸ (Que j'ai du lire plusieurs fois pour la comprendre, peut-être à cause d'un "trouble" de "déficit de cohérence centrale" ...)

“qui sembleraient relayer purement et simplement des positions partisans. Que celles-ci reposent sur la conviction d’acteurs qui inspirent sympathie et compassion n’ajoutent pas à leur bien-fondé. Si les questions de dépistage et de diagnostic braquent le projecteur sur la petite enfance et la psychiatrie infanto-juvénile, les psychiatres d’adultes sont présents dès la charnière entre l’adolescence et l’âge adulte. Ils interviennent aussi dans les crises psychiatriques parfois dramatiques qui peuvent émailler certaines évolutions. “

“Certains”

“vous le savez”

--> à mettre entre deux tirets (désolé)

“ont réussi à bâtir des équipes mobiles, d’autres ont fait considérablement évoluer les institutions pour adultes, les diversifiant et les différenciant.”

--> **"diversifiant et différenciant" ? C'est-à-dire ? Comment, SVP ?...**

“Les services de psychiatrie adulte, mal équipés pour accueillir les besoins de soins spécifiques des TED,”

--> **"mal équipés" ??... Mais alors, on se demande de plus en plus où va tout cet argent...**

25>>> Que font-ils donc des 1000€ par jour (30000€ par mois et par "patient" (dont la présence est nécessaire pour recevoir cet argent...)), si avec tout ce pactole ils n'arrivent même pas à être "bien équipés" ?

26>>> Et d'ailleurs, en matière d'autisme, qu'entendez-vous par "bien équipé" ?

“sont cependant quotidiennement mis à contribution et prodiguent mesures d’apaisement et de traitements. Il est impensable que les pouvoirs publics fassent table rase de tout ce travail. “

--> Tout ça, c'est bien joli, mais si on tient compte de toutes les "réserves" exprimées plus haut vis-à-vis de la psychiatrie, **ces énumérations élogieuses et étalages de forces ne démontrent pas pour autant leur bien fondé.**

Au contraire, **cela contribue à renforcer l'idée d'une omniprésence et d'un monopole de la psychiatrie sur l'autisme, ce qui ne peut que renforcer un désir de s'en émanciper, potentiellement à la base du peu d'entrain à vous inviter systématiquement** (en étant, finalement "complice" de ce système très discutable et très peu souhaité par d'autres que vous et les bénéficiaires du système "autisme-maladie-centres-profits".)

En substance, vous dites simplement :

"Nous sommes très puissants, nous sommes partout, nous sommes incontournables : donc vous devez nous aider à maintenir notre influence." Ca ne me paraît pas très logique, ni respectueux des droits de l'homme. En plus, vous ne donnez aucun argument en votre faveur, relativement à votre utilité pour les autistes, mais simplement des rappels quantitatifs.

Il y a beaucoup de groupes très importants, en nombre, en puissance, qui ne sont pas pour autant désirés, appréciés, ni utiles.

L'Histoire, et les dictatures, fourmillent d'exemples.

La psychiatrie a le pouvoir d'influencer la pensée des hommes.

Et lorsque celle-ci se heurte à des catégories qui la dépassent, elle les "garde en observation" (pour ne pas avouer ses limites, ou son absence de pertinence ?...).

27>>> Que pensez-vous de tout cela ?

“Nous attendons une réaction rapide de vos services,”

--> Là c'est déjà moins "abrupt"...

“et nous nous engageons à nous rendre disponibles dans les meilleurs délais”

--> Rien d'étonnant ni de particulièrement admirable...

--> Au fait, nous sommes un an après : avez-vous obtenu satisfaction ?

"pour apporter au travail en cours la somme d'expériences, de savoir-faire, et d'expertise clinique et thérapeutique qui est celle de nos membres."

39

"Les recommandations de 2012 et le Plan autisme 2013-2017 comportent des opportunités d'amélioration de la situation des autistes, de leurs familles et aidants. La mobilisation des professionnels qui assurent assistance, soins et traitements est un atout dans cette entreprise."

--> En théorie, ça paraît logique.

28>>> Mais alors, selon vous, pourquoi est-ce que presque tout le monde ⁴⁰ semble fâché contre vous ?

"Les psychiatres que nous représentons veulent être présents dans cette mobilisation nationale. "

--> Vous "voulez"...

On a compris...

"Veuillez croire, Madame la Secrétaire d'état, à l'expression de nos sentiments distingués."

--> Bon, là je ne veux pas paraître méchant, mais quand même :

- on ne *croit* pas à l'expression, mais on *prie d'agréer* l'expression

- ou alors, on *prie de croire* à l'assurance

- dans une telle formule, quand on écrit à une dame et qu'on est un homme, il est malséant de parler de "sentiments" (si si, j'ai vérifié)

- ce qui est "distingué", c'est plutôt des *salutations*, pas des *sentiments*

- donc :

-- soit : "*Veuillez croire ... à l'assurance de notre respectueuse considération*" (et encore, il paraît que

"considération" ne peut s'appliquer que depuis des "supérieurs" vers des "inférieurs" hiérarchiques...)

-- soit, plutôt, "*Veuillez agréer ... l'expression de nos salutations distinguées*". ⁴¹

Afin de tenter de porter plus précisément la parole des autistes, je vous copie ci-dessus une réaction d'une collègue, que je n'ai pas le temps de "traduire en langage digeste" (ce qui n'est pas mon fort).

29>>> Vous voudrez peut-être commenter.

Un point posant problème: "*il est important que l'État que vous représentez fasse preuve de neutralité.*"

Je crois me souvenir que l'année dernière (ou en 2014?) a été nommée une lacanienne en tant que chargée de quelque chose (dans la famille) par la Ministre de la Santé. ⁴²

Ce genre de nomination est tout sauf "neutre".

Est-ce ce genre de "neutralité non-neutre" qui doit continuer ?!

Et quand un psychanalyste écrit un long brulôt anti-HAS, anti-TCC dans Charlie Hebdo (janvier 2016), on peut se demander qui fait de la chasse aux sorcières ?

Mais peut-être que Yann Diener, l'auteur de l'article de Charlie n'est pas membre de la FFP, puisqu'il est

³⁹ Oui, bon, on aura compris...

⁴⁰ (hors votre "confrérie" et autres bénéficiaires)

⁴¹ Désolé d'être pointilleux, mais les conventions sociales, c'est important.

Même quand on est psychiatre en France et habitué à faire la pluie et le beau temps, je pense qu'au dessus d'un certain niveau (ministres...) on doit essayer de faire un peu attention.

⁴² (EL : Oui, c'est exact. Mais pas le temps de chercher qui)

"juste" psychologue-psychanalyste (et il travaille dans un CMPP, <ironie> où les gens font tellement du bon travail, c'est bien connu ! </ironie>).⁴³

Et il me semble que l'usager a le droit de choisir son médecin, non? et sa thérapie (ou sa "non-thérapie" du point de vue du psyK!)? Il me semble que si les associations d'usagers refusent massivement les "prise en charge" psychanalytiques, il serait JUSTE que l'Etat favorise la requête des usagers, par rapport à celle des médecins (qui n'ont pas à être autorisés à nous "prendre en charge" de force!!).

Donc, au minimum, que l'Etat nomme des psy TCC à la tête de ceci cela dans le domaine de l'autisme, ce serait vraiment le strict minimum de la logique de la vie en DEMOCRATIE.

La pseudo-neutralité (attentisme et vœux pieux...) de l'Etat, jusque-là, n'a fait que permettre aux psychanalystes de garder la main-mise sur la quasi totalité des institutions qui "prennent en charge" les autistes (sur les universités de médecine/psycho, etc..., sur les hôpitaux psychiatriques, etc..., ce qui a des répercussions néfastes sur toutes les personnes souffrant de problèmes "psy", pas que pour les autistes, ce qui fait beaucoup de gens en France !).⁴⁴

C'est juste impossible que ça continue comme ça indéfiniment.

L'Etat DOIT se montrer pro-actif et officiellement non-neutre vis à vis de la psychanalyse freudo-lacanienne. Si ça pose un problème à la FFP, et si elle souhaite conserver le "marché" des institutions qui accueillent des autistes, elle n'aura qu'à promouvoir les formations en TCC.

En espérant compter sur votre compréhension "professionnelle" en ce qui concerne la petite "crise de sincérité" contenue dans mon message, et en vous remerciant de bien vouloir apporter vos réponses et commentaires dès que cela vous sera possible, je vous prie d'agréer, Monsieur le Docteur Chambry (et Monsieur le Docteur Odier), l'expression de mes salutations partiellement autistiques.

Eric LUCAS

Autiste à haut potentiel altruiste

eric.lucas@allianceautiste.org

<http://AllianceAutiste.org> (AA)

ONG d'autistes pour l'entraide et la défense globale des autistes

enregistrée en France sous le numéro W691085867



⁴³ (EL : Concernant les CMPP, en effet, que ce soit par mon expérience personnelle ou par ce que j'en ai entendu (toujours des plaintes), ils ne semblent pas tellement au courant de l'autisme, ni même avides de l'être... bref, comme un peu partout dans le médical et ailleurs...)

⁴⁴ (EL : Donc beaucoup beaucoup de pépettes... mais l'autisme, c'est encore ce qu'il y a de mieux... Docile, inexplicable et exploitable à vie... Et pour mieux "garantir la rente" on vous explique dès le début qu'il ne faut pas trop s'attendre à des résultats... "Vous auriez pu avoir eu un chien : vous avez un autiste !") Ben voyons ! Nous sommes autistes, mais pas abrutis...)